



République Française – Département de la Sarthe
Mairie de Saint Mars d'Outille
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

**Mesdames et Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal**

Objet : Convocation à une réunion publique du Conseil Municipal

Saint Mars d'Outille, le 26 juin 2026.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion publique du conseil municipal qui se réunira le **Vendredi 3 juillet 2026, à 20h00 en mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation des Procès-Verbaux :

- 1.1. Procès-verbal du 29 mai ;
- 1.2. Procès-verbal du 5 juin.

2. Communauté de communes :

- 2.1. Point sur le conseil communautaire du 23 juin ;
- 2.2. Servitudes de réseaux avec la communauté de communes dans le cadre de l'aménagement de la ZA de la Bourdigalle ;
- 2.3. Désignation des membres de la CLECT.

3. Finances :

- 3.1. Budget assainissement : admission en non-valeurs ;
- 3.2. Remboursement de frais :
 - 3.2.1. : A M. Hureau pour l'achat d'un système de brumisateur ;
 - 3.2.2. A Mme Février pour l'avance sur les tickets de métro.
- 3.3. Tarifs pour la bibliothèque municipale.

4. Affaires périscolaires :

- 4.1. Règlement périscolaire ;
- 4.2. Tarifs cantine.

5. Représentation dans les instances : désignation d'un référent incendie et secours ;

6. Urbanisme ;

7. Informations diverses.

Je vous prie de croire, **Cher(e) Collègue**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Laurent HUREAU

